



**Objet : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le quatre décembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE RONSSOY se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2122.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents MM les conseillers municipaux, à l'exception de Claude CAGNIART et d'Olivier DERMY, excusés.

**1. DÉCISIONS MODIFICATIVES DE BUDGET**

Monsieur le Maire rappelle les dépenses supplémentaires auxquelles la Commune a dû faire face cette année, notamment les travaux suite à l'effraction de l'Agence Postale en Août 2019.  
Il propose au Conseil Municipal de faire les décisions modificatives de budget qui s'imposent.

**2. SUBVENTION DETR ET ÉTUDE**

Monsieur le Maire aborde avec les membres de l'Assemblée la nécessité d'apporter des améliorations à la Boulangerie, notamment l'accessibilité, les trottoirs, une porte sectionnelle d'ouverture au magasin, et des volets roulants.

Il propose de faire une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, et du dispositif « Action Cœur de ville » de la Région Hauts-de-France, pour la sauvegarde des commerces en milieu rural.

Le Conseil Municipal donne son aval pour le montage de ces dossiers, à déposer avant le 31 Décembre 2019.

**3. REMPLACEMENT DU CONTRAT PEC**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la formation qu'elle effectue jusqu'en Juin 2020, Madysson Henno, en Contrat Parcours Emploi Compétences, doit effectuer 200 heures de stage à l'extérieur.

Il est donc impératif de pourvoir à son remplacement les jours concernés.

Le Conseil Municipal propose que les deux Contrats à Durée Déterminée soient mis sur les heures de garderie et cantine, afin que le service soit assuré avec la même qualité.

**4. RENOUVELLEMENT DES CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE**

Les nécessités du service l'exigeant, Monsieur le Maire propose à ses co-élus de renouveler les Contrats à Durée Déterminée de Mesdames BELMANT Marianne et FAGLAIN Florence.

Les membres de l'Assemblée donnent leur accord, pour une durée de six mois.

Monsieur le Maire se rapprochera toutefois du Centre de Gestion pour confirmer cette possibilité, afin de se mettre en conformité avec la nouvelle législation.

**5. INFORMATION RÉUNION PUBLIQUE GAZ**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion publique pour le projet de gaz naturel de la SICAE, le Jeudi 5 Décembre 2019, à 18h00, à la Salle des Fêtes. Une invitation avec un explicatif et un coupon-réponse ont été distribués à la population.

Le Conseil Municipal demande à ce qu'une étude soit faite pour les bâtiments publics et les logements dont la Commune est propriétaire.

## **6. APPEL D'OFFRES ÉLECTRICITÉ**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du prochain marché d'appel d'offres en 2020, portant sur les groupements d'achats d'énergies.

Les élus chargent Monsieur le Maire d'interroger la SICAE sur les critères d'éligibilité de la Commune.

## **7. PRIX MAX COTTRELLE**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Monsieur Michel Drancourt, 2<sup>ème</sup> Adjoint, a assisté à l'Assemblée Générale du Vélo Club de Péronne. L'année 2020 marquera le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Course cycliste dénommée « *Prix max Cottrelle* ».

En raison des élections, mais aussi d'autres courses cyclistes, le Président du Club propose que la course ait lieu un Samedi (les 21 ou 28 mars 2020).

Le Conseil Municipal trouve difficile de l'organiser un samedi, et charge Monsieur le Maire de voir si il existe une possibilité de faire ladite course un dimanche en Avril 2020.

## **8. CONVENTIONS AVEC LA COMMUNE DE LEMPIRE**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la Convention qu'il a signée avec la Commune de Lempire (Aisne), portant sur la mise à disposition de deux points d'eau publics pour la Défense Contre l'Incendie (dans le virage Rue de Lempire et à l'angle de la Rue de la Libération à Le Ronssoy et du Chemin de la Pauvrelle à Lempire).

Monsieur le maire annonce que la Commune de Le Ronssoy signera une autre Convention avec cette Commune de l'Aisne, pour le point d'eau situé sur Lempire, au niveau de la dernière maison de Le Ronssoy.

## **9. FÊTE COMMUNALE 2020**

Monsieur le Maire annonce avoir contacté les forains pour la fête du village en Juin 2020. Les festivités auront donc lieu les 20, 21 et 22 Juin 2020.

## **10. REPAS DES AÎNÉS**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réunion des Associations pour fixer les dates du calendrier des fêtes 2020, qui s'est tenue le 14 Novembre 2019. Le repas des aînés a été fixé au Dimanche 25 Octobre 2020.

## **11. REMBOURSEMENT DES ASSURANCES**

Le Conseil Municipal déclare accepter tout chèque d'indemnité concernant les sinistres dont la Commune pourrait être victime, notamment l'indemnité suite à l'effraction de l'Agence Postale Communale.

## **12. COURSE CYCLISTE**

Monsieur le Maire propose à Monsieur Michel Drancourt d'assister à la signature de la Convention d'organisation de la course cycliste internationale « à travers les Hauts de France », épreuve prévue le Samedi 23 Mai 2020. Notre deuxième Adjoint représentera la Commune de Le Ronssoy lors de cette réunion symbolique du Vendredi 13 Décembre 2020, à 18h00, à Roisel.

## **13. COLIS DES AÎNÉS**

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à participer à la distribution du colis des aînés le Samedi 21 Décembre 2019, de 9h00 à 12h00.

## **14. TÉLÉTHON**

Monsieur le Maire rappelle à ses co-élus leur accord pour participer au Téléthon ce Samedi 7 Décembre 2019. La Commune s'occupe notamment du café, qui sera proposé à la vente, accompagné du gâteau offert par notre artisan-boulangier pour le Téléthon.

Plusieurs Conseillers Municipaux se portent volontaires pour aider le Kano Club au lavage de voitures, de 9h00 à 12h00.

Mr le Maire déclare la séance close à 20h25.